

**Arrêté de la DACS du 12 octobre 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

NOR : JUSC0923012A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique en date du 30 juillet 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar :

*En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie*

M. Jean-Yves May, fondé de pouvoir à la trésorerie générale du Haut-Rhin, suppléant, en remplacement de M. Jean-Marie Zimmermann.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 12 octobre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*  
C. GUÉGUEN